

Lettre d'information n°1

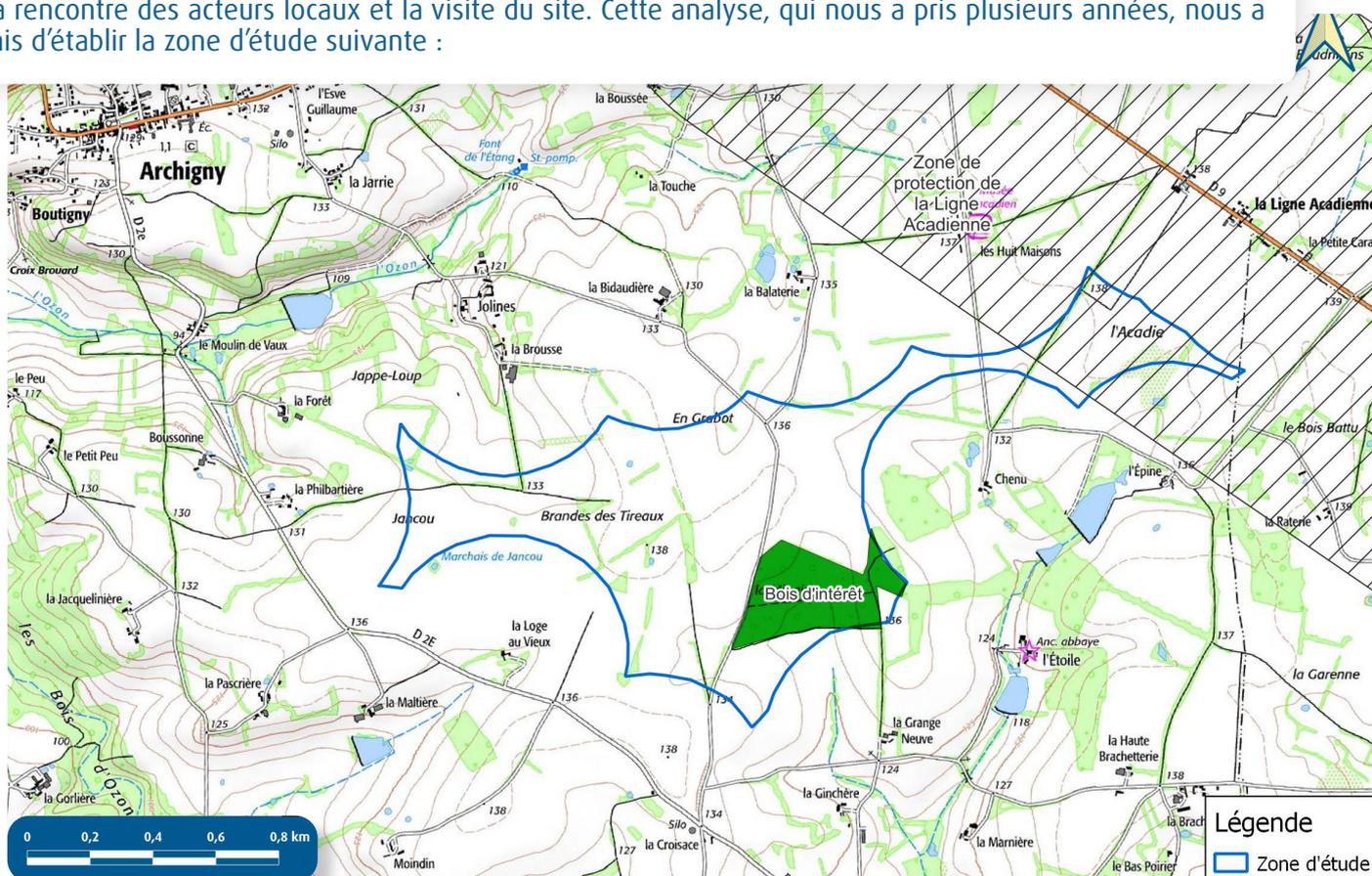
# PROJET ÉOLIEN SUR LA COMMUNE D'ARCHIGNY

## ENERTRAG QUI SOMMES-NOUS ?

ENERTRAG est l'un des acteurs majeurs dans le domaine des énergies renouvelables. La société bénéficie d'une expérience de 30 ans et dispose de compétences qui lui permettent de réaliser toutes les étapes d'un projet : le développement, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance.

Nous travaillons à l'aide d'un logiciel afin de déterminer les zones présentant un potentiel pour le développement éolien. Celui-ci permet d'étudier le territoire à grande et petite échelle. Différentes contraintes sont identifiées : Vitesse de vent, habitations, topographie, réseaux routiers, aéronautiques, canalisation d'eau ou de gaz, monuments historiques, radar, etc.

Lorsqu'une zone paraît intéressante, il est essentiel de parfaire nos connaissances directement sur le terrain via la rencontre des acteurs locaux et la visite du site. Cette analyse, qui nous a pris plusieurs années, nous a permis d'établir la zone d'étude suivante :





## LES ACTUALITÉS DU PROJET

2021



ENERTRAG a rencontré les différents acteurs du territoire afin d'évoquer ensemble la faisabilité d'un projet éolien sur la commune d'Archigny. Tels que les propriétaires, les exploitants, la mairie et également la communauté d'agglomération.

Par la suite, des pré-études internes ont été menées via l'intervention de nos experts. Cette phase permet d'identifier précisément les sensibilités locales et dimensionner correctement les futures études, notamment environnementale et paysagère (nombre de sorties naturalistes, nombre de photomontages, périodes de l'année à étudier, mesures à mettre en place...).

2022-2024



Le bureau d'études CALIDRIS mène en collaboration avec ENERTRAG des études environnementales spécifiques aux oiseaux de plaine. Cette étude, effectuée sur plusieurs années, permet d'avoir des informations sur les espèces présentes ainsi que leur comportement sur site.

2024



Dans le cadre des études, un mât de mesure va être installé sur la commune d'Archigny en fin d'année 2024.

### A QUOI SERT CE MÂT DE MESURE ?

Un projet éolien dépend majoritairement du vent sur la zone choisie. Il est donc nécessaire de mesurer le vent dans toutes les conditions de vent possibles. C'est pourquoi, nous installons un mât de mesure de vent pendant une année complète, ce qui permet de connaître plus précisément la force du vent et sa direction, selon les moments d'une même journée et selon les saisons. La vitesse du vent sera mesurée par quatre anémomètres situés à différentes hauteurs et la direction du vent sera obtenue grâce à deux girouettes.

Equipé d'une plaque photovoltaïque et d'une batterie, le mât sera totalement autonome en énergie.

Il participe également aux études écologiques grâce à un dispositif permettant d'effectuer le suivi de l'activité des chauves-souris. Ces données permettront de compléter les données pour les études écologiques.

**Votre Chef de projet dédiée**

**Marie RICH**

Chef de projet éolien  
[contact-france@enertrag.com](mailto:contact-france@enertrag.com)

